

VILLE DE PONTARLIER
REGION BOURGOGNE-FRANCHE COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Réglementation de la circulation rue des Lavaux du 13 au 24 octobre 2025.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux de raccordement des EU et AEP, rue des Lavaux, par l'entreprise TP ROLAND pour le compte de la DEA, du 13 au 24 octobre 2025,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Réglementation de la circulation

Du lundi 13 au vendredi 24 octobre 2025, de 7 h 30 à 17 h 30, la chaussée sera réduite et la circulation sera réglementée par alternat par feux tricolores :

- rue des Lavaux : à hauteur des n° 9 et 18.

ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation, d'interdiction et les feux tricolores qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

1 ex. Arrêté du Maire
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police Nationale
1 ex. Pompiers
1 ex. DVEP
1 ex. Pôle Citoyenneté

PONTARLIER, le 13 octobre 2025

Pour le Maire et par délégation,
Le conseiller municipal délégué à la
Citoyenneté,

Romuald VIVOT

